

**Date :** vendredi 30 mai 2025 11:54

**Objet :** Information suite incendie

Bonjour à tous,

Pour votre information, voici un point de situation aux Glières:

L'entreprise BATIMEX mandatée par l'expert d'assurance a effectué les mesures d'empoussièrement au niveau des bâtiments A et B ainsi que des prélèvements de Diagnostics Amiante sur les 4 autres batiments.

Les échantillons prélevés sont en laboratoire pour analyses.

Dès réception des résultats, nous les communiquerons.

Un bureau d'études structure effectuera un diagnostic afin de déterminer l'impact de l'incendie sur le béton des 4 batiments impactés.

Nous avons reçu le rapport d'un bureau de contrôle (Alpes contrôles et CEGELEC ) à qui nous avons demandé un diagnostic des installations électriques de ces deux bâtiments.

Selon leur rapport, l'installation n'a subi aucun dommage sur ces deux bâtiments.

Nous avons demandé à Enedis de remettre l'électricité dans ces deux bâtiments en joignant le rapport d'Alpes contrôle.

Toute re alimentation électrique par Enedis était impossible sans la possession de ce rapport.

Nous allons faire un mail à l'ascensoriste pour une intervention / diagnostic rapide.

Si Enedis remet l'électricité rapidement, il est possible que les ascenseurs soient bloqués jusqu'à la réception de leur rapport justifiant du bon état des ascenseurs.

Nous avons également effectué une visite des installations d'eau avec IDEX.

Les installations d'eau et de VMC du A et du B sont intactes.

Les vannes et colonnes des bâtiments C, D, E et F ainsi que celle de la piscine sont désormais fermées.

VEOLIA pourra donc remettre l'eau dans le A et le B dès réception du rapport d'idex.

Ce rapport nous sera transmis par Idex le lundi 2 juin dans la journée.

La date de réouverture des batiments A et B ne sera connue qu'après validation des différents rapports par les experts d'assurances.

Une nouvelle visite de l'intégralité de ces deux batiments sera effectuée par le syndic une fois que l'eau, la VMC et l'électricité seront à nouveau disponibles.

Nous espérons, comme tout le monde, une validation rapidement.

La réouverture partielle du bâtiment C est bien plus complexe car il faut déterminer quels appartements sont encore habitables et sont qui ne le sont pas.

C'est aux experts de trancher à ce sujet.

Suite à cela, il nous faudra isoler chaque alimentation d'eau, d'électricité et de VMC suivant les appartements habitables ou non. Ces opérations complexes seront plus longues à réaliser.

Nous avons demandé une proposition d'honoraires à un bureau d'études fluides car il nous faut des plans précis des installations existantes.

Dernier point, un scan 3D des bâtiments a été réalisé hier à la demande de l'expert d'assurance, d'où la présence d'un drone au dessus des bâtiments.

Nous avons bien conscience des difficultés engendrées par ce sinistre pour chacun des copropriétaires et / ou locataires.

C'est pourquoi, de notre côté, nous mettons tout en œuvre pour retrouver une situation convenable dans les meilleurs délais qui soient.

Nous vous tiendrons informés de la suite des opérations.

Cordialement,

**Service Syndic - CIS Immobilier**



124, Avenue du Maréchal Leclerc - BP50, 73704 BOURG ST  
MAURICE Cedex

[www.cis-immobilier.com](http://www.cis-immobilier.com)